

## LICENCES 2018

	VÉLO BALADE	VÉLO RANDO	VÉLO SPORT
POUR QUI ?	Pour tous, sauf les jeunes en EC	Pour tous	Pour tous, sauf les mineurs
QUELLE PRATIQUE	Pratique douce et familiale	Pratique régulière	Pratique sportive & cyclo sportive
NIVEAUX DE DIFFICULTE	Vert / Bleu	Vert / Bleu / Rouge / Noir	Vert / Bleu / Rouge / Noir & Cyclo sportives
CERTIFICAT MÉDICAL DE NON CONTRE INDICATION	<b>Non</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>Obligatoire</b>
Fréquence		Tous les 5 ans	Tous les ans
Date du CMNCI		Moins de 12 mois à la date de la saisie de la licence	Moins de 12 mois à la date de la saisie de la licence
Libellé du CMNCI		Cyclotourisme activité physique et sportive	Cyclisme ou triathlon en compétition
Qui doit conserver le CMNCI		Le club - possibilité de le scanner sur le logiciel	Le club - possibilité de le scanner sur le logiciel
Si le licencié fournit un nouveau CMNCI dans la période des 5 ans		Le décompte repart pour 5 ans	
<b>AUTO-QUESTIONNAIRE</b>	<b>Non</b>	<b>Oui</b> Durant les 4 années intermédiaires	<b>Non</b> Le CMNCI doit être fourni tous les ans
Formalité administrative		Pour l'adhérent en club : Il devra cocher une case dans la « Notice d'information » de l'assurance attestant qu'il a répondu NON à toutes les questions. Si réponse OUI à une ou plusieurs questions, obligation de fournir un nouveau CMNCI. <b>CERFA 15699*01</b>	
Responsabilité de l'adhérent		<b>L'adhérent assume seul les réponses au questionnaire de santé, protégé par le secret médical</b>	
Qui doit conserver l'autoquestionnaire?		Le licencié, Le club ne doit pas conserver les réponses au questionnaire médical	

	VÉLO BALADE	VÉLO RANDO	VÉLO SPORT
<b>ASSURANCE</b>	Au choix Mini, Petit ou Grand Braquet		
Couverture pratique cyclosportive	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Oui</b> (Sauf en responsabilité civile)
Capitaux en cas de décès AVC / AC	<b>Non</b>	<b>Oui</b> Capitaux différents en fonction de la présence ou non d'un test à l'effort de moins de 2 ans	<b>Oui</b> Capitaux différents en fonction de la présence ou non d'un test à l'effort de moins de 2 ans
<b>TARIF DE LA LICENCE</b>	Tarif « licence et assurance » identique pour les 3 formules		
Est-il possible de changer le type de licence en cours d'année ?	<b>Oui sans surcoût</b>	<b>Oui – sans surcoût</b> Avec fourniture d'un CMNCI conforme si l'adhérent était en formule « Vélo Balade »	<b>Oui – sans surcoût</b> Avec fourniture d'un CMNCI conforme si l'adhérent était en formule « Vélo Balade » ou « Vélo Rando »

En résumé :

- 
- **VELO BALADE** => *Pas de certificat médical*
  
  - **VELO RANDO** =>
    - *Certificat médical tous les 5 ans*
      - *Moins de 12 mois à la date de saisie de la licence)*
      - *Attention au libellé !*
    - *Auto-questionnaire chaque année*
      - *Si réponse OUI à une ou plusieurs cases => nouveau certificat médical*
  
  - **VELO SPORT** => *certificat médical tous les ans*
    - *Attention au libellé !*